Le Mardi 3 Janvier 2023

FO vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023

La section syndicale **FO** de Bidos souhaite à toutes et tous une nouvelle année soucieuse de préserver votre santé et celle de vos familles. En cette période de bons vœux et d'amicales pensées, les représentants (es) **FO** n'oublient pas non plus ceux et celles qui furent durement éprouvés en 2022 ainsi que ceux et celles qui devront faire face en 2023 à la dure réalité économique du moment.

Fidèle à ses principes, **FO** conservera en 2023 un fort niveau d'exigence envers ses différents interlocuteurs afin de :

- Préserver l'intérêt de tous les salarié(e)s du site de Bidos,
- Démontrer à nos dirigeants que Safran LS ne pourra atteindre ses objectifs qu'en garantissant une qualité de vie au travail irréprochable et un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle,
- Faire en sorte que les dossiers à négocier soient porteurs d'avancée sociale pour tout un chacun.

La politique salariale est incontestablement un élément majeur de la qualité de vie au travail. En 2023, Safran ne peut plus se cacher face à la justification des revendications syndicales. **FO** revendiquera plus particulièrement :

⇒ Des augmentations générales qui incluront le « reste à percevoir » 2022 (2%) et le prévisionnel d'inflation 2023,

⇒ Une revalorisation des primes de transport et d'ancienneté,

⇒ Une revalorisation de la politique voyage (hébergement, restauration, barème d'indemnisation du personnel cadre…).

Les investissements et les ré industrialisations sont aussi des thématiques incontournables pour **FO** !
FO revendique plus particulièrement :

⇒ Plus d'enthousiasme pour les investissements dans les outils de production ! **FO** veut une entreprise forte qui permette d'assurer à Safran Landing Systems de rester leader dans nos domaines de compétences, de diminuer nos coûts de non qualité et de produire plus en France !

⇒ Une réorganisation industrielle enfin réfléchie pour gagner en efficacité avec une invitation à la poursuite de la transformation digitale.

⇒ Favoriser l'ancrage territorial dans un contexte de réduction de l'empreinte Carbone !

La prévoyance est pour **FO** le dossier solidaire par excellence. En 2023, **FO** restera un acteur majeur dans les échanges et discussions au travers de la commission de suivi de l'Accord de Prévoyance Groupe Safran. Le maintien de l'équilibre financier des régimes « frais de santé » entrainera cette année une augmentation des cotisations. Afin qu'elle soit minimisée pour le personnel, **FO** revendique une nouvelle répartition de la prise en charge des cotisations mensuelles soit :

- 60% pour l'employeur (actuellement 50%),
- 40% pour le salarié (e) (actuellement 50%).

En signant la **Nouvelle Convention collective, FO** Métaux s'est engagé pour sauver l'avenir de la branche afin de contrer la volonté de dénonciation exprimée par certains syndicats patronaux. En 2023, **FO** participera aux négociations pour un déploiement de ce nouveau dispositif au sein de Safran. Les dispositions relatives à la protection sociale complémentaire entreront en vigueur par anticipation au 1er janvier 2023.

Le niveau d'emploi indique l'état de santé de notre établissement ! Les prévisions de charge 2023 et le travail d'investigation réalisé par les représentants (es) **FO** sur le terrain justifient les revendications **FO** suivantes :

⇒ Mise en place rapide d'un plan de recrutements ambitieux pour anticiper la montée en cadence,

⇒ Anticipation de façon responsable des départs à la retraite pour sauvegarder les compétences en assurant le temps de formation nécessaire aux futurs remplaçants,

⇒ Recrutements supplémentaires d'apprentis et d'intérimaires présents depuis une longue durée.

FO, nos emplois, notre industrie, nos salaires

✉ fo.messier@gmail.com